

## **Le Défenseur des droits recommande une procédure déclarative pour la modification de l'état civil des personnes transgenres**

Saisi de réclamations significatives et alerté par de nombreuses associations, le Défenseur des droits a dénoncé maintes fois la situation alarmante des personnes transgenres. Jacques Toubon s'était prononcé en faveur d'une simplification des démarches et d'une évolution de la procédure de changement de mention de sexe à l'état-civil.

Par le biais de l'article 18 quater de la loi relative à la Justice du XXIème siècle, il a donc pris note avec grand intérêt du nouveau dispositif législatif adopté par l'Assemblée nationale. Il salue la volonté des parlementaires de combler ainsi un vide législatif et les avancées proposées par le texte, notamment la fin de l'exigence de preuve de l'irréversibilité de l'apparence et donc de la stérilité. Toutefois, le Défenseur des droits regrette que la procédure proposée reste médicalisée via la demande d'attestations médicales et que les critères d'ordre social demeurent flous. Ces derniers risquent de faire l'objet d'une évaluation et d'une interprétation subjective, donc variable d'un juge à l'autre.

**A l'instar par exemple de Malte et de l'Irlande, et comme l'envisagent d'autres pays européens, le Défenseur des droits recommande au gouvernement de mettre en place une procédure déclarative, rapide, et transparente, auprès de l'officier d'Etat-civil. Cette procédure lui paraît la seule qui soit totalement respectueuse des droits fondamentaux des personnes trans tels qu'ils sont garantis notamment par l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.**

### Contacts presse

Sophie BENARD  
Conseillère chargée de la relation avec la presse  
[sophie.benard@defenseurdesdroits.fr](mailto:sophie.benard@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 23 27 / 06 18 56 04 69

Laetitia GOT-THEPAULT  
Chargée de la mission presse  
[laetitia.got-thepault@defenseurdesdroits.fr](mailto:laetitia.got-thepault@defenseurdesdroits.fr)  
Tél. : 01 53 29 22 79 / 06 20 50 34 46